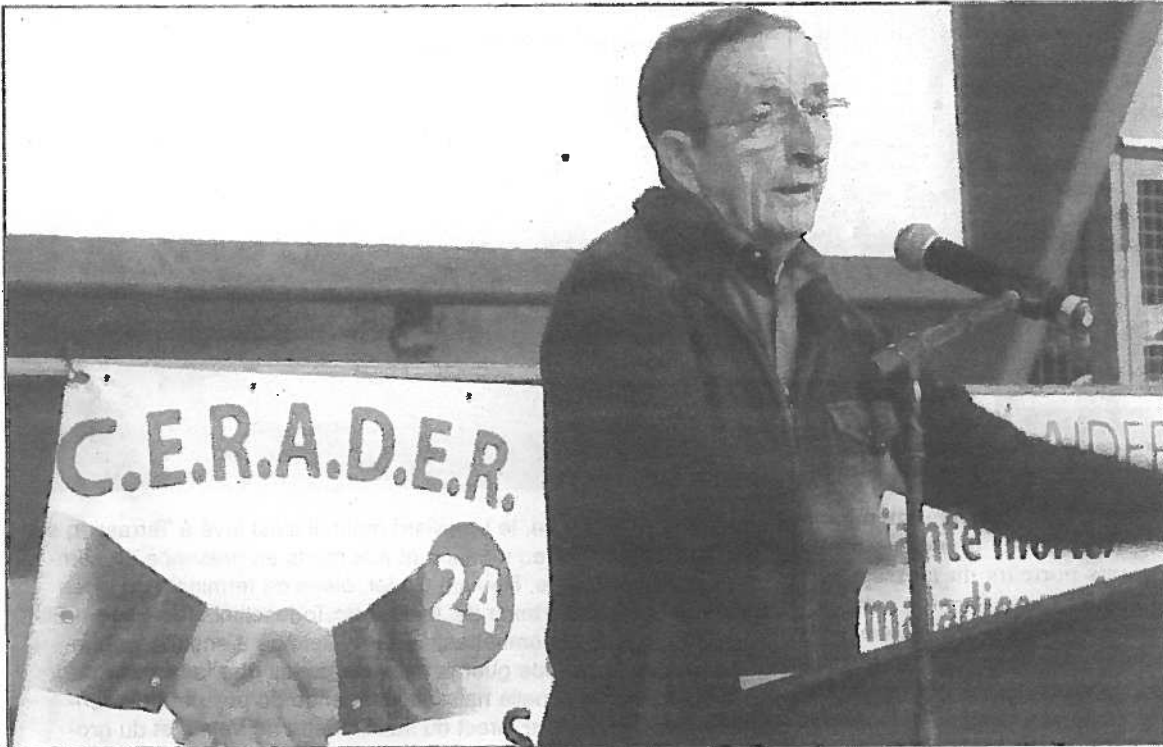


Amiante : une question de santé publique sacrifiée



Le président du Cerader dénonce une santé publique à deux vitesses

Le collectif de défense des victimes de l'amiante, le Cerader, dénonce la disparition du service pneumologie de l'hôpital de Bergerac et de la détérioration générale du service public de santé.

L'association traite actuellement plus de trois cents dossiers de contaminés de l'amiante. Parmi eux, cent sont décédés des suites de leur exposition à la fibre. Chacun sait qu'une prise en charge médicale rapide des patients peut être déterminante pour la survie des exposés, pourtant : « Certains professionnels de santé ne veulent plus diagnostiquer les pathologies type plaques pleurales, d'autres également ne dressent plus de certificat initial nécessaire à la demande de reconnaissance de maladie professionnelle », déplore Daniel Poumeyrol lors de l'assemblée générale du Cerader qui se déroulait au château du Roc. Le secrétaire du collectif pointe également la disparition du service pneumologie de l'hôpital de Bergerac : « Cela fait plus d'un an alors que c'est en Bergeracois que

nous comptons le plus de malades de l'amiante du département ». Pour ces derniers, se faire diagnostiquer est devenu un parcours du combattant qui passe par Sainte-Foy-la-Grande, voire Libourne ou Bordeaux. Selon le président du Cerader, l'absence de ce service public ne serait pas qu'un non-sens économique, « il est délibéré. Si la population n'intervient pas, il est à craindre que Bergerac et Sarlat ne deviennent des hôpitaux de second plan où les médecins ne voudront plus venir exercer », poursuit René Vincent, « nous avons besoin d'un hôpital pluridisciplinaire dans cette agglomération qui regroupe plus de soixante-cinq mille habitants ». Le Cerader doit rencontrer très prochainement la directrice de l'établissement de santé de Bergerac, ainsi que la députée Brigitte Allain, afin d'aborder cette question de santé publique et de proximité des soins. Ce dossier fait désormais partie des nombreux combats que mène le Cerader. « Cette année a été riche en actions de prévention », poursuit

Jean-Marc Segurel, « il faut nous mobiliser encore et toujours pour faire changer le cours des choses ». Celui-ci évoque notamment le succès de l'accueil de l'amiante des particuliers insufflé par le Cerader à la déchèterie de Bergerac, ou encore le désamiantage en cours au magasin Paolin. « Sans la mobilisation des riverains et avec notre soutien les choses seraient restées en l'état. En deux mois les événements se sont bousculés et les travaux sont enfin en cours ». Cette assemblée générale s'est achevée par le vote d'une motion de soutien aux six d'Air France. « Laisser criminaliser l'action revendicative parce qu'elle dérange le capital et le pouvoir, c'est à coup sûr nous conduire nous-mêmes devant les tribunaux demain », lâche René Vincent, « nous exigeons l'arrêt des poursuites engagées contre ces militants, le respect des libertés syndicales et du droit de défendre les revendications sociales ». La motion est approuvée.